



LE MINISTRE

Cotonou, le 08 JUL 2024

N°1020220488/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 et de l'alinéa 4 de l'article 18 nouveau de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
43 090	DODJINO	BRUNO	31/12/1966	29/09/1997	B1-09	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 1



LE MINISTRE

Cotonou, le 08 JUL 2024

N°1020220487/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
51 616	FIODEHOUNMIN	KOFFI SEBASTIEN	31/12/1966	01/03/2004	B1-05	01/10/2025
51 920	GNANGLE	GBEZON BARTHELEMY	31/12/1966	01/03/2004	B1-05	01/10/2025
51 277	TIKANDE	BANA	31/12/1966	31/03/2003	B1-04	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 3



LE MINISTRE

Cotonou, le 25 JUIL 2024

N°1020220464/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

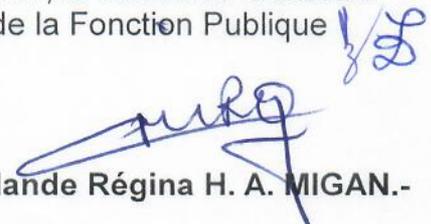
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
15 257	BAHOUNTCHI	TONAMON LAURENT	31/12/1966	11/12/2006	B1-05	01/10/2025
39 034	AHOUANGANNON	GBEKPODE BASILE	31/12/1966	06/09/1999	B1-11	01/10/2025
40 840	AZANKPO	VICTOIRE	31/12/1966	29/09/1997	B1-10	01/01/2025
42 693	TOUMOUDAGOU	N'KOUÉ	31/12/1966	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
42 917	BESSAN	COOVI NORBERT	31/12/1966	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
42 945	SONON	ZACHARIE	31/12/1966	29/09/1997	B1-11	01/10/2025
43 308	GNIHATIN	HOUNMENO ANTOINE	31/12/1966	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
46 135	ANATO	AKOUEBATIN	31/12/1966	11/10/1999	B1-08	01/10/2025
51 103	MOUHAMADOU	SAFIOU	31/12/1966	11/03/2003	B1-06	01/10/2025
51 129	OROU	YACOUBOU	31/12/1966	14/10/2002	B1-05	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 11 JUL 2024

N°1020220463/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
26 628	GANDAHO LOKOSSOU	HOUEDO EVARISTE	31/12/1964	14/12/1986	A3-12	01/10/2025
26 722	ISSEKI	OLANIRAN OLAMIDE PARFAIT	31/12/1964	14/12/1986	A3-11	01/01/2025
26 740	KARIM	ABOU BOUKARI	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
26 778	ADIDEME	MADOUDE CELESTIN	31/12/1964	15/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 161	KATAHOUNKPO	THEOPHILE	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 162	KEBI	JEAN MARIE IRENEE	31/12/1964	17/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 165	KINDEMIN	AMAGBEGNON FIRMIN	31/12/1964	14/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 184	KOUYONOU	KOETON HONLONSOU	31/12/1964	17/12/1986	A3-11	01/10/2025

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
46 122	GOUATOKPON	ADANCHEDE JANVIER	31/12/1966	13/10/1999	B1-11	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



R. Migon
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 9



LE MINISTRE

Cotonou, le 08 JUL 2024

N°1020220462/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
24 756	AGUETON	HOUNTON BERNARD	31/12/1964	14/12/1986	A3-11	01/10/2025
25 495	ALIKPONTO	BODJRENOU MICHEL	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/01/2025
26 307	ADJIBADE	DANIEL	31/12/1964	15/12/1986	A3-12	01/10/2025
26 529	SABI	SERO	31/12/1964	17/12/1986	A3-11	01/10/2025
26 697	OGUIDI	EZIN ANTOINE	31/12/1964	08/11/1985	A3-11	01/10/2025
26 826	DJREVO	ASSE	31/12/1964	16/12/1986	A3-11	01/10/2025
26 857	HOUNNOUGBO	DJIMA BERTIN	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
26 946	FLENON	REMI	31/12/1964	14/12/1986	A3-12	01/10/2025
26 980	GBADOU	COMLAN KAKPO	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 050	FAYOMI	CHARLES OLARINDE	31/12/1964	14/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 062	GNANGNI	NOEL	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 063	GLAGO	DJAGUIDI ALEXIS	31/12/1964	14/12/1986	A3-12	01/10/2025
29 017	KOUESSI YOMBO	HENRI	31/12/1964	16/12/1986	A3-12	01/10/2025

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
29 084	SOUMANOU	SALIA YACOUBOU	31/12/1964	07/01/1987	A3-12	01/10/2025

INSPECTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
39 181	AHOUANDJINO	ZOSSOU KPEDEKPO ELIAS	31/12/1964	16/04/1999	A1-07	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 15



LE MINISTRE

Cotonou, le 25 JUIL 2024

N°1020220458/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
37 208	OTENIA	EDMOND	16/11/1966	02/03/1998	B1-11	01/01/2025
39 253	EGOUNLETY	ARSENE	28/10/1966	12/04/1999	B1-11	01/01/2025
40 172	KY-SAMAH EPOUSE BANNI	FOULERATOU	27/10/1966	30/11/2000	B1-10	01/01/2025
40 600	MOUSSA	YACOUBOU SANNI	15/11/1966	29/09/1997	B1-11	01/10/2025
40 985	SYLVAIN EPSE SATOQUINA	GEORGETTE ALBERTINE IMELDA	15/11/1966	29/09/1997	B1-11	01/10/2025
41 861	HOUNKPE	RENE COOMLAN	12/11/1966	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
43 169	FICO	CLEMENTINE BONA SIKA	15/11/1966	29/09/1997	B1-10	01/01/2025
46 381	DAGBA	RENE NONWANOU	12/11/1966	11/04/2003	B1-09	01/10/2025
51 256	TOTCHENOU	THERESE ASSIBA	30/10/1966	20/03/2003	B1-05	01/10/2025
51 523	SANI	SALIFOU	26/10/1966	11/05/2004	B1-08	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN
Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 08 JUL 2024

N°1020220452/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
8 687	FADEGNON EPSE AGOI	MONIQUE	31/12/1966	21/03/2003	B1-07	01/10/2025
11 142	KOTCHONI	GBÈDON CHABI	31/12/1966	10/06/2005	B1-05	01/10/2025
11 218	FEHOUN	DAGNINO KOFFI	31/12/1966	20/06/2005	B1-05	01/10/2025
11 252	KOUWANOU	RÉMY	31/12/1966	20/06/2005	B1-04	01/10/2025
11 292	ASSOKOU	FELICIEN BOSSOU	31/12/1966	20/06/2005	B1-05	01/10/2025
11 317	LOCCO DIT ROKA EPSE MAKO	CÉLINE URSULE	22/10/1966	23/06/2005	B1-05	01/10/2025
11 353	ADOKO	JEAN	31/12/1966	20/06/2005	B1-05	01/10/2025
11 415	HOUEMANVO	NONVIDE JUSTIN	31/12/1966	24/06/2005	B1-05	01/10/2025
11 827	CHAFFA	YAÏ ANTOINE	31/12/1966	18/06/2005	B1-05	01/10/2025
13 957	AWO	ONIDOUN MARTINE	31/12/1966	20/06/2005	B1-05	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D. la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 25 JUL 2024

N°1020220450/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
27 483	AHOLOUKPE	JEAN COFFI	31/12/1964	17/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 506	MOUSSA	YAYA	31/12/1964	18/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 711	SOSSOUKPO	KOHINNOU THOMAS	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 780	TOVIMAFI	YAOITCHA PIERRE	31/12/1964	14/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 976	AKOUTEY	BERNARD	31/12/1964	21/02/1987	A3-11	01/10/2025
27 882	HOUSSOU ZANNOU	DOSSOU CYPRIEN	31/12/1964	14/12/1986	A3-12	01/01/2025
27 896	HOUINDOTE	KOKOU ALAIN	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 919	MEDEHO	TOESSI BARTHELEMY	31/12/1964	14/12/1986	A3-11	01/10/2025
28 643	YAI	PASCAL	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025

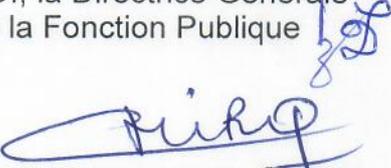
INSPECTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
27 831	ZAHOUNDO	ANTOINE	31/12/1964	17/12/1986	A1-11	01/01/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 10 JUL 2024

N°1020220449/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
24 727	AHISSOU	EUSTACHE	28/12/1964	13/12/1986	A3-10	01/01/2025
27 500	MONDOTE ACAKPO	COUMAN	27/12/1964	14/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 477	AZOKPOTA	NICOLAS	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 234	MENAI	HOUNTONDI LAURENT	31/12/1964	17/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 271	ACAKPO	KOUETE DANIEL	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 351	CODJO	COSSI MARTIAL	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 354	COFFI	COCOUE JEAN	31/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 366	HOUENOUKPO	SATURNIN	31/12/1964	14/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 416	ATTA-KOFFI	CODJO FELICIEN	31/12/1964	17/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 425	BARBOZA EPSE ANAGONOU	YOLANDE ALFREDINE	30/12/1964	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 970	KANHOUNKOLI	SADENOU JEROME	27/12/1964	03/12/1987	A3-12	01/10/2025

INSPECTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
26 811	DOSSOU	GABRIEL	31/12/1964	17/12/1986	A1-11	01/01/2025
27 106	BAMIKOLE	OLABODE SIMON	31/12/1964	14/12/1986	A1-11	01/01/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 13



LE MINISTRE

Cotonou, le 25 JUIL 2024

N°1020220444/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

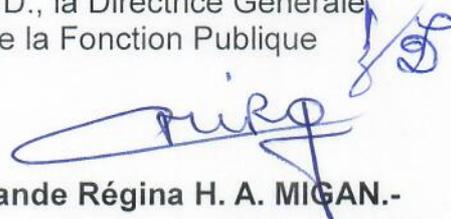
FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
33 205	DJOSSOU	THÉODORA GODWILL'S	20/04/1969	10/10/2007	B1-04	01/10/2027
40 769	BALARO	KOBA JEAN	08/02/1966	29/09/1997	B1-11	01/10/2024
40 802	ABALLO	DASSI ATTADE	30/01/1966	29/09/1997	B1-08	01/10/2024
40 917	ADAROZAN	KOKOU PIERRE	29/06/1966	29/09/1997	B1-08	01/10/2024
41 397	HOUNKANDJI	GEORGES	15/02/1966	29/09/1997	B1-11	01/10/2024
41 872	AHOUASSA EPSE GBENOU	MARTINE	30/01/1966	29/09/1997	B1-11	01/10/2024
43 269	GNANCADJA	PATRICE	13/03/1966	29/09/1997	B1-07	01/10/2024
44 626	SOKENOU	GREGROIRE DANSOU	10/05/1966	07/06/1999	B1-10	01/10/2024
52 279	ISSA	NACIROU	24/06/1966	01/03/2004	B1-05	01/10/2024

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 9



LE MINISTRE

Cotonou, le 11 JUL 2024

N°1020240008/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
41 030	AYEKO	HENRI SOUMANI	01/01/1967	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
41 154	OKE-AGBO	CLAUDE	08/01/1967	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
41 178	WATOU	SOTIMA	05/01/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
43 342	TIAMIYOU SANNI	FATAOU	26/01/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
44 741	AKPO	COFFI DIDIER	13/01/1967	26/10/1998	B1-08	01/10/2025
44 752	CHABI NAH	GILLES YVES MARIE	20/01/1967	13/11/1998	B1-09	01/10/2025
47 017	TCHATCHA	BISMARCK JANVIER	01/01/1967	15/04/2003	B1-06	01/10/2025
47 630	ANAGO	JEAN DEDOTE LUCIEN	12/01/1967	11/10/1999	B1-08	01/10/2025
48 027	ABATTI	ENOC	26/01/1967	02/10/2000	B1-10	01/04/2025
84 060	ATINI ASSANE	BOUKARI	08/01/1967	07/10/2005	B1-08	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10

Il faut plutôt lire :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

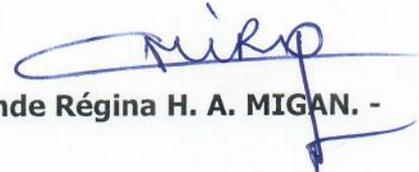
Matricule	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Date de 1 ^{ère} prise de service	Grade	Date de départ à la retraite
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
82943	OROU GUESSOU GADO	Zakari	31/12/1964	29/09/1997	B1-6	01/10/2023
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

En conséquence, je vous demande de bien vouloir prendre en compte cette correction sur les actes administratifs de l'intéressé.

Pour le MTFP et P.D.



La Directrice Générale Adjointe
de la Fonction Publique


Rolande Régina H. A. MIGAN. -

Copies :

- MTFP : ATCR
- DGB : pour action
- DNCF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation

Il faut plutôt lire :

Fonctionnaires de l'Etat (FE)

Instituteurs des Enseignements Maternel et Primaire

Matricule	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	Date de 1 ^{ère} prise de service	Grade	Date de départ à la retraite
.....
55892	TOZE	Valentin	09/12/1965	01/08/2008	B1-4	01/10/2024
.....

En conséquence, je vous demande de bien vouloir prendre en compte ces corrections sur les actes administratifs de l'intéressé.

Pour le MTFP et P.D.



La Directrice Générale Adjointe
de la Fonction Publique,

Rolande Régina H. A. Migan

Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- MTFP : ATCR
- DGB : pour action
- DNCF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation



LE MINISTRE

Cotonou, le

25 JUIL 2024

N°1020240063/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DE L'ETAT (ACDPE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
33 914	DJIVIDE	HONORE	31/12/1965	08/10/2007	B1-04	01/10/2024

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 1



LE MINISTRE

Cotonou, le 19 JUIL 2024

N°1020240061/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Cessation définitive d'activité.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, a (ont) atteint la limite d'âge de son (leur) emploi à compter de la (des) date(s) ci-après.

Il s'agit de :

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DE L'ETAT (ACDPE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE CESSATION
87 773	HAÏKOU	ADJOA ELISABETH	30/06/1961	01/01/2008	B1-02	01/10/2019

Par ailleurs, en application du 2ème alinéa de l'article 4 nouveau de la loi ci-dessus citée, l' (les) intéressé(s), n'ayant pas accompli 15 ans de service effectif, n'a (n'ont) pas droit à une pension proportionnelle de retraite. Il(s) recevra (recevront) une allocation de vieillesse sous forme d'un versement unique.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D. la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 1



LE MINISTRE

Cotonou, le

19 JUL 2024

N°1020240060/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 et de l'alinéa 4 de l'article 18 nouveau de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DE L'ETAT (ACDPE)

AGENTS D'ENTRETIEN ET DE SERVICE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
8 320	HOUNKPE	BESSAN	31/12/1968	01/01/2008	E1-01	01/01/2024

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D. la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 1



MINISTRE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907

Cotonou - BENIN

Tél: +229 21 30 25 70

www: travail-gouv.bj

LE MINISTRE

Cotonou, le 19 JUIL 2024

N°1020240058/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 93 nouveau de la loi n° 2007-02 du 26 mars 2007 portant modification des dispositions des articles 10, 89, 93, 94, 95 et 101 de la loi 98-019 du 21 mars 2003 portant code de Sécurité Sociale en République du Bénin, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DE L'ETAT (ACDPE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
42 595	YATTO	SOUMADARI.JEANNE	11/02/1953	29/09/1997	B1-04	01/10/2013

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

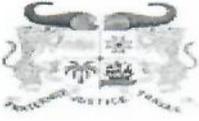
Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D. la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



[Signature]
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 1



LE MINISTRE

Cotonou, le 25 JUIL 2024

N°1020240057/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DE L'ETAT (ACDPE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
32 079	ACACHA	ARMAND LUC FLORENTIN	17/10/1965	04/10/2007	B1-04	01/10/2024

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 1



LE MINISTRE

Cotonou, le 08 JUIL 2024

N°1020240056/MTFP/DGFP/DPA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DE L'ETAT (ACDPE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
75 864	ADJASSIN SANOUSSI	ADAMOU	04/10/1965	01/01/2008	B1-04	01/10/2024

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D. la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 1



LE MINISTRE

Cotonou, le 25 JUIL 2024

N°1020240015/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
14 533	TCHABODE	MOUNIRA	12/06/1967	08/06/2005	B1-05	01/10/2025
37 130	EKEDANTON	MICHEL NAPOLEON COFFI	02/06/1967	02/03/1998	B1-11	01/07/2025
40 755	AGOSSOU	ONI NICODEME	25/06/1967	29/09/1997	B1-11	01/07/2025
40 834	ATTALE	PELAGIE MEDARD EDGARD	09/06/1967	29/09/1997	B1-07	01/10/2025
40 883	ASSOGBA EPOUSE HOUSSOU GOE	ENONLIDJE ELISABETH	20/06/1967	29/09/1997	B1-09	01/07/2025
40 949	SELOVE	MAX ANTOINE PADOUE MAHOUDJROH	13/06/1967	29/09/1997	B1-09	01/10/2025
42 768	CODJOVI	ALPHONSE	30/06/1967	29/09/1997	B1-10	01/07/2025
43 374	AKAKPO	EDOH NESTOR	18/06/1967	29/09/1997	B1-07	01/10/2025
45 445	VIHO	YAОВI	22/06/1967	26/10/1998	B1-08	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 9



LE MINISTRE

Cotonou, le 11 JUL 2024

N°1020240014/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

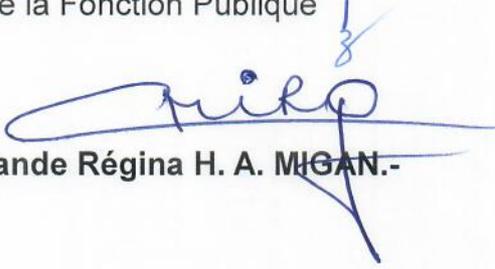
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
37 182	KPOTON	EMILE	21/05/1967	02/03/1998	B1-11	01/10/2025
40 831	DJOHI	ROBERT	13/05/1967	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
40 848	YACOUBOU	AROUNA	22/05/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
41 246	GBEWANOU	JEAN -PAUL	02/05/1967	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
41 470	AIMASSE	AKOWANOU JOSEPH	07/05/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
42 220	DA SILVEIRA	ADJETE HONORE	31/05/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
42 265	MAMAM ISSAKA	YACOUBOU	23/05/1967	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
48 281	AFATON	NOUNAGNON JEAN	03/05/1967	05/02/2001	B1-08	01/10/2025
51 559	BOSSOU	DHOMA BRUN COMLAN	23/05/1967	01/03/2004	B1-04	01/07/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 9



LE MINISTRE

Cotonou, le 11 JUL 2024

N°1020240013/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
41 526	OBOSSOU	AKOTCHAYE VICTORIN	19/04/1967	01/10/1997	B1-10	01/10/2025
41 537	DJOTAN	IDOSSA ANTOINE	15/04/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
42 446	ADJOVI	HERMENEGILDE COOVI	13/04/1967	29/09/1997	B1-09	01/07/2025
43 220	ADOKO	ANASTASE ANICET	15/04/1967	29/09/1997	B1-09	01/10/2025
43 245	DJOGBENOU	SOUROU MOÏSE	25/04/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
43 251	MAMA SIKA	MOUSSA	20/04/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
44 634	TECODJINA EPSE OLOUKOU	ELIANE BAI	22/04/1967	09/11/1998	B1-11	01/10/2025
44 748	BODJRENOU	EDJLOSSE NAZERE	24/04/1967	26/10/1998	B1-07	01/10/2025
48 319	AGBEVA	SIMON COFFI	21/04/1967	02/10/2000	B1-10	01/10/2025
51 724	HOUNTONDJI EPSE AHOUANJINOU	KPEDETIN LAURE	19/04/1967	01/03/2008	B1-06	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le

19 JUL 2024

N°1020240011/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
14 272	DIMON	ISIDORE	02/04/1967	16/06/2005	B1-05	01/10/2025
40 841	AFFOGNITODE	CELESTIN BONAVENTURE	05/04/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
41 115	LOKONON EPSE BOCKEY	HINDE BLANCHE YVETTE	27/03/1967	02/10/1997	B1-10	01/10/2025
42 226	HOUNDEKON	GBEMAVO BENJAMIN	31/03/1967	29/09/1997	B1-09	01/10/2025
42 400	M'PO	THEODULE	31/03/1967	29/09/1997	B1-08	01/10/2025
42 518	FASSINO	SEGBEGNON PASCAL	26/03/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2025
42 565	AKOHA	QUIRIN	25/03/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025
45 480	DAGNITO	JULES MESMIN	12/04/1967	26/10/1998	B1-09	01/10/2025
48 254	AVOCEVOU	GODONOU SIMON	08/04/1967	02/10/2000	B1-07	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Régina
Rolande Régina H. A. MIGAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 9



LE MINISTRE

Cotonou, le 11 JUL 2024

N°1020240010/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

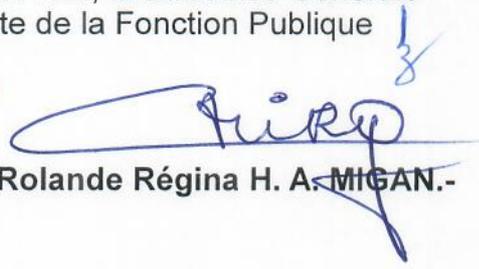
INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
39 135	KPODIEFIN	COHOMLAN JOACHIM	11/03/1967	22/03/1999	B1-11	01/10/2025 ✓
41 138	NADJO	TOSSOU CASIMIR	25/02/1967	29/09/1997	B1-11	01/10/2025 ✓
41 208	SOSSINOU EPSE SINGBO	YEYINOU FRANCOISE	10/03/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025 ✓
42 450	SABI MENA	RODRIGUE	13/03/1967	29/09/1997	B1-08	01/10/2025 ✓
42 865	OTCHA	ALAIN	16/03/1967	29/09/1997	B1-10	01/10/2025 ✓
44 623	ODJILO	FELIX	07/03/1967	26/10/1998	B1-08	01/10/2025 ✓
44 718	ADJALLA	DOSSOU ZACHARIE	15/03/1967	26/10/1998	B1-08	01/10/2025 ✓
44 738	BLIHOUN	JUSTIN	03/03/1967	26/10/1998	B1-07	01/10/2025 ✓
46 384	DOSSOU EPOUSE SOMALON	ISABELLE SONAGNON	22/02/1967	09/04/2003	B1-09	01/10/2025 ✓
48 287	NASSARAH	DAMIEN	15/03/1967	02/10/2000	B1-09	01/10/2025 ✓

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 10



LE MINISTRE

Cotonou, le 11 JUIL 2024

N°1020240007/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

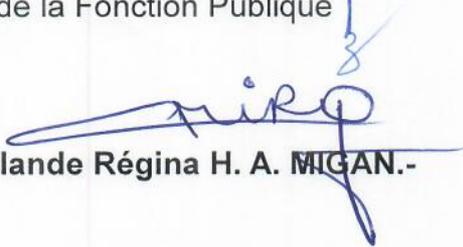
MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
26 796	DANSOU EPSE KOSSOU	MEDEGNONMI SUZANNE	08/02/1965	14/12/1986	A3-12	01/04/2025

INSTITUTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
40 913	AGBO	FREDERIC MEXIMIN	27/04/1967	29/09/1997	B1-11	01/07/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique



Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 2



LE MINISTRE

Cotonou, le 11 JUL 2024

N°1020240006/MTFP/DGFP/DRA/SGDRS/SA

A

Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire

Porto-Novo

OBJET : Admission à la retraite.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des dispositions de l'article 3 nouveau-1 de la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 modifiant et complétant la loi 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, l' (les) agent(s) dont le(s) nom(s) suit (suivent), précédemment en service dans votre structure, est (sont) admis à faire valoir ses (leurs) droits à la retraite à compter de la (des) date(s) ci-après :

Il s'agit de :

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT (FE)

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
26 525	FASSINO	ELIDO PROSPER	15/02/1965	17/12/1986	A3-11	01/10/2025
26 705	EYOU	SENANOU NORBERT	11/01/1965	15/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 180	KOUMASSI	KEDJI FRANCOIS	19/05/1965	14/12/1986	A3-11	01/07/2025
39 120	YEHOUENOU	FRANCOIS COMLAN	26/01/1965	12/04/1999	A3-10	01/04/2025
27 715	SENADE	AHOUITO MAHOUNA EUGENE	13/06/1965	13/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 739	SATCHI	PIERRE	15/04/1965	15/12/1986	A3-11	01/10/2025
27 802	VIGNON	GRATIEN	02/03/1965	17/12/1986	A3-12	01/10/2025
27 837	ZOGLO	KOMI BERNARD	02/06/1965	17/12/1986	A3-12	01/07/2025
27 905	HESSA	SEGOUDO	24/06/1965	14/12/1986	A3-12	01/10/2025
39 258	SOMAKPO	GUY MODESTE ERIC	15/06/1965	29/03/1999	A3-11	01/07/2025

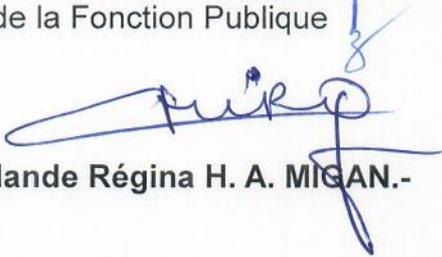
INSPECTEURS DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

MATRICULE	NOM	PRENOM(S)	DATE DE NAISSANCE	DATE DE 1ERE PRISE DE	GRADE	DATE DE DEPART
27 303	AFEWE	ROBERT ATCHADE	05/01/1965	17/12/1986	A2-11	01/10/2025

En conséquence, je vous demande de bien vouloir présenter à l'(aux) intéressé(s), en même temps que les miennes, les félicitations du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, pour les bons et loyaux services rendus à la Nation, tout au long de sa (leur) carrière.

Pour le Ministre du Travail et de la Fonction
Publique et P.D., la Directrice Générale
Adjointe de la Fonction Publique




Rolande Régina H. A. MIGNAN.-

Copies :

- DGB : pour action
- CF : pour information
- CGFUR-PE : pour exploitation
- MTFP : ATCR
- Dossiers : 11